

# stats infos

division de l'évaluation et de la prospective

Dans l'académie, 36 % des apprentis à la rentrée 2017 ou 2018 sont toujours en formation l'année scolaire suivante, contre 31 % en France.

63 % des jeunes qui ne sont plus en formation à la rentrée suivante, sont en emploi salarié, 6 mois après la fin de leurs études, pour 62 % au niveau national.

L'insertion est plus favorable pour les hommes et pour les sortants spécialisés dans le secteur de la production. Elle progresse également avec l'élévation du niveau de qualification.

Le premier contrat de travail est majoritairement à durée indéterminée.

Les jeunes femmes issues de CAP travaillent le plus souvent à temps partiel.

L'insertion est plus favorable pour les sortants de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loiret.

## L'insertion à 6 mois des apprentis, sortant en 2017 ou 2018, dans l'académie d'Orléans-Tours

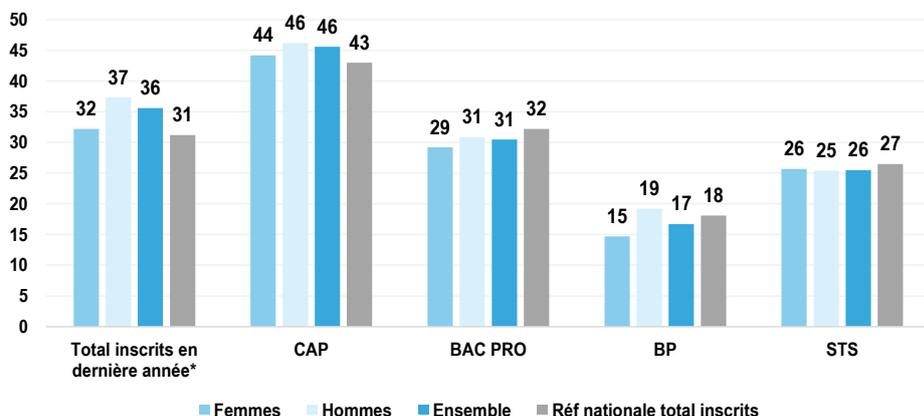
Dans l'académie, 36 % des apprentis en dernière année d'un cycle professionnel, à la rentrée 2017 ou 2018 (environ 5 500 jeunes dont 3 300 issus de CAP), sont toujours en formation l'année scolaire suivante, contre 31 % au niveau national.

Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes : respectivement 37 % contre 32 %. Par ailleurs, elle est supérieure à la moyenne chez les apprentis de CAP

(46 %), ne représente que 3 apprentis de bac pro sur 10, un quart de ceux de STS et 17 % des apprentis en brevet professionnel (BP) [Graphique 1].

Si les taux de poursuite d'études académiques sont légèrement inférieurs aux taux nationaux pour les bac pro, BP et STS, les apprentis en CAP de la région, les plus nombreux, sont plus enclins à continuer leurs études. Globalement, les apprentis sont donc proportionnellement moins nombreux à entrer sur le marché du travail dans l'académie.

Graphique 1 : Proportion des apprentis inscrits en dernière année d'un cycle professionnel à la rentrée 2017 ou 2018, toujours en formation l'année scolaire suivante (%)



**63 % des apprentis, qui ne sont plus en formation, sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie (soit 5 500 jeunes).**

Ce taux est équivalent à celui enregistré au niveau national (62 %). Le niveau de formation reste un atout essentiel pour trouver un emploi : 75 % des apprentis en BP et 71 % de ceux en STS sont en emploi, 6 mois après leur sortie du système éducatif, contre 65 % des apprentis des terminales professionnelles et 52 % des jeunes issus d'un CAP [Graphique 2].

**Les garçons s'insèrent mieux que les filles quel que soit le niveau de formation mais l'écart diminue avec l'élévation du niveau.**

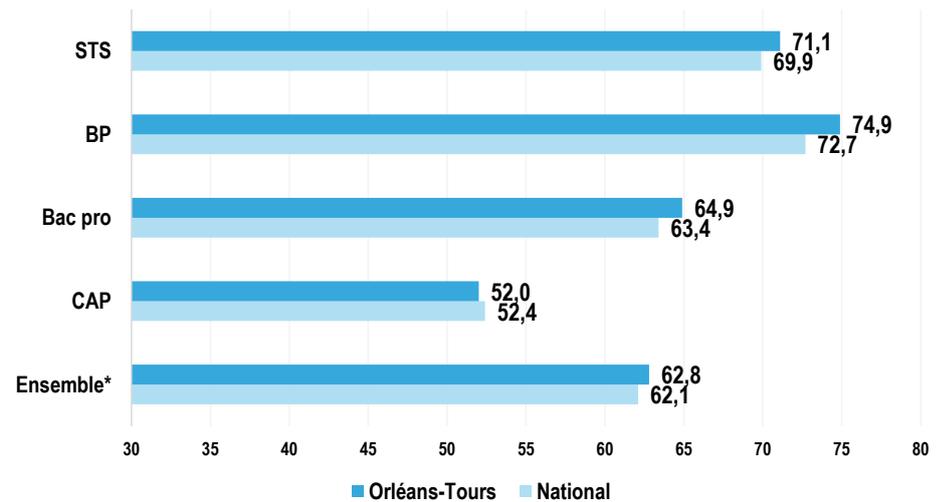
En effet, si l'écart chez les sortants en CAP atteint près de 10 points (54,8 % contre 45,1 %), il diminue progressivement : il est de 7,9 points parmi les sortants de bac professionnel (66,6 % contre 58,7 %), de 5,1 points parmi ceux de BP (77,8 % contre 72,7 %) et parmi ceux de STS, il descend à 3,4 points (72,5 % contre 69,1 %) [Graphique 3].

Cette différence selon le genre est équivalente à celle observée au niveau national. Cependant, en France, elle est plus importante chez les sortants de bac professionnel et moindre pour ceux de BP [Tableau 1].

**Outre le niveau de formation, l'obtention du diplôme permet d'augmenter la probabilité de trouver un emploi.**

Tous niveaux confondus, 66,7 % des apprentis sortant en 2018-2019, ont obtenu leur diplôme, un taux équivalent au taux national (66,9 %). Ainsi, le taux d'emploi des jeunes diplômés de CAP est supérieur de 19

**Graphique 2 : Taux d'emploi selon la classe dans l'académie d'Orléans-Tours, 6 mois après la sortie de formation (%)**

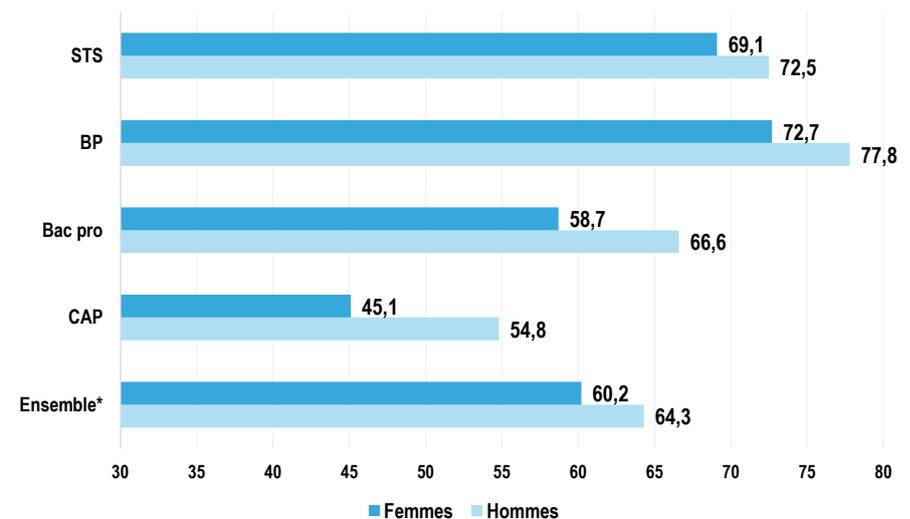


Note de lecture : 6 mois après leur sortie de formation, 62,8 % des apprentis en 2018-2019, sont en emploi dans l'académie d'Orléans-Tours.

\* y compris MC5, MC4, autres niveaux 5, 4 et 3

Source : Dares-DEPP-InserJeunes.

**Graphique 3 : Taux d'emploi selon le genre et la classe de sortie, dans l'académie d'Orléans-Tours, 6 mois après la sortie de formation (%)**



Note de lecture : 6 mois après leur sortie de formation, dans l'académie d'Orléans-Tours, 69,1 % des apprenties de 2ème année de STS en 2018-2019, sont en emploi contre 72,5 % des hommes.

\* y compris MC5, MC4, autres niveaux 5, 4 et 3

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

**Tableau 1 : Ecart du taux d'emploi des femmes et des hommes selon la classe, dans l'académie d'Orléans-Tours, 6 mois après la sortie de formation (points)**

	Orléans-Tours	National
Ensemble*	-4,1	-4,0
CAP	-9,7	-8,8
Bac pro	-7,9	-10,1
BP	-5,1	-1,1
STS	-3,4	-4,2

Note de lecture : 6 mois après la sortie de formation, l'écart entre le taux d'emploi des femmes et des hommes, sortant en 2018-2019, est de -4,1 points dans l'académie d'Orléans-tours

\* y compris MC5, MC4, autres niveaux 5, 4 et 3

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

points au taux des sortants de 2<sup>ème</sup> année de CAP non diplômés. L'écart diminue avec l'élévation du diplôme (10 points en bac pro et 7 points en BP), tout en restant non négligeable en STS (6 points) [Graphique 4].

### Plus de difficultés pour les jeunes dont le représentant légal est sans activité

Six mois après leur sortie du système éducatif, le taux d'emploi des jeunes, dont le responsable légal est agriculteur exploitant, artisan, commerçant ou chef d'entreprise, ou occupe une profession intermédiaire, dépasse 66 % contre 62,8 % en moyenne pour l'ensemble des sortants. Ces apprentis représentent près du quart des sortants. Le taux d'emploi est également plus élevé que la moyenne pour les jeunes dont le responsable légal est cadre ou employé. Il est très proche de la moyenne pour ceux dont le responsable légal est ouvrier. En revanche, le taux d'emploi des sortants dont le représentant légal est sans activité est inférieur, avec 54,2 % [Tableau 2].

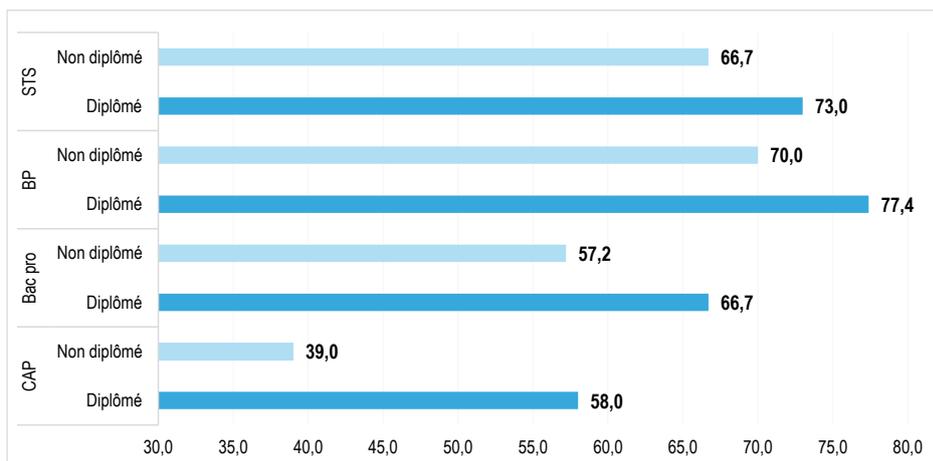
### Le premier contrat de travail est le contrat à durée indéterminée.

Plus de la moitié des sortants en emploi a un contrat à durée indéterminée (CDI), près d'un quart un contrat à durée déterminée (CDD) et 11,4 % sont intérimaires. Ces proportions équivalent aux références nationales. [Graphique 5].

Le CDI est plus représenté chez les hommes (58 % contre 51,9 %). Alors que sa proportion est équivalente chez les sortants de CAP, de Bac pro et de STS (51 %), elle est nettement supérieure parmi les sortants de BP (68 %).

Du fait de sa forte présence dans le secteur de la production, l'intérim reste

**Graphique 4 : Taux d'emploi selon l'obtention du diplôme, 6 mois après la sortie de formation (%)**



Note de lecture : 6 mois après leur sortie de formation, 73 % des apprentis de 2<sup>ème</sup> année de STS diplômés en 2018-2019 sont en emploi dans l'académie d'Orléans-Tours, contre 66,7 % des non diplômés.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

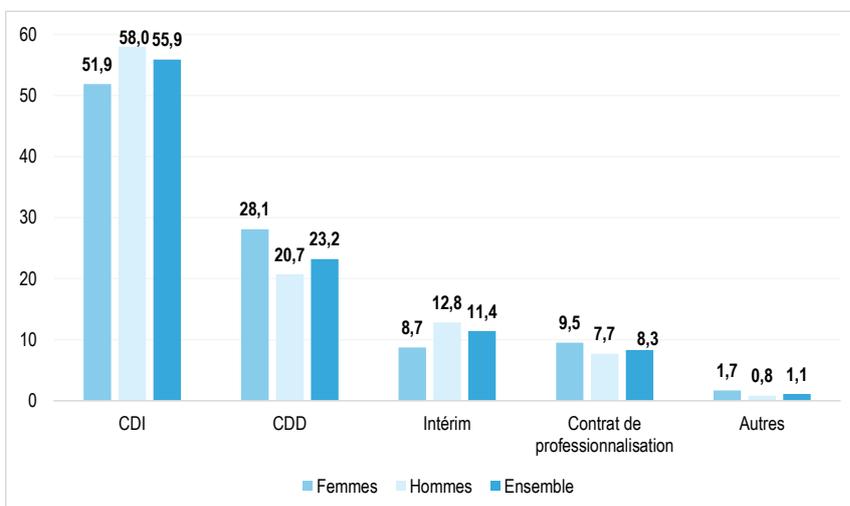
**Tableau 2 : Taux d'emploi selon l'origine sociale, 6 mois après la sortie de formation (%)**

	% en emploi	Poids
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	68,0	8,7
Professions Intermédiaires	66,9	13,0
Agriculteurs exploitants	66,4	2,4
Employés	64,0	28,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	63,4	7,3
Retraités	62,8	1,3
Ouvriers	61,7	22,8
Non renseigné	57,9	7,4
Autres personnes sans activité professionnelle	54,2	9,1

Note de lecture : 6 mois après la sortie de formation, 68 % des apprentis en 2018-2019, dont les représentants légaux sont artisans, commerçants, ou chefs d'entreprise, sont en emploi dans l'académie d'Orléans-Tours. Ces apprentis représentent 8,7 % des sortants.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

**Graphique 5 : Répartition des types de contrat pour les jeunes en emploi 6 mois après leur sortie de formation (%)**



Note de lecture : 6 mois après la sortie de formation, 51,9 % de jeunes femmes en emploi ont signé un CDI dans l'académie d'Orléans-Tours.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

plus masculin (13 % des hommes sont intérimaires contre 9 % des femmes). A l'inverse du CDI, l'intérim est moins fréquent chez les sortants de BP (6 % contre 14 % des sortants de CAP et de Bac pro, 11 % des sortants de STS).

Le CDD est plus fréquent chez les sortants de CAP (26 %) alors qu'il représente autour de 22 % des sortants des autres diplômes. Enfin, le contrat professionnel concerne 13 % des sortants de STS, 10 % des sortants de bac pro, 7 % des sortants de CAP et 4 % des sortants de BP.

### Le temps partiel est plus fréquent chez les jeunes femmes sortant d'un CAP

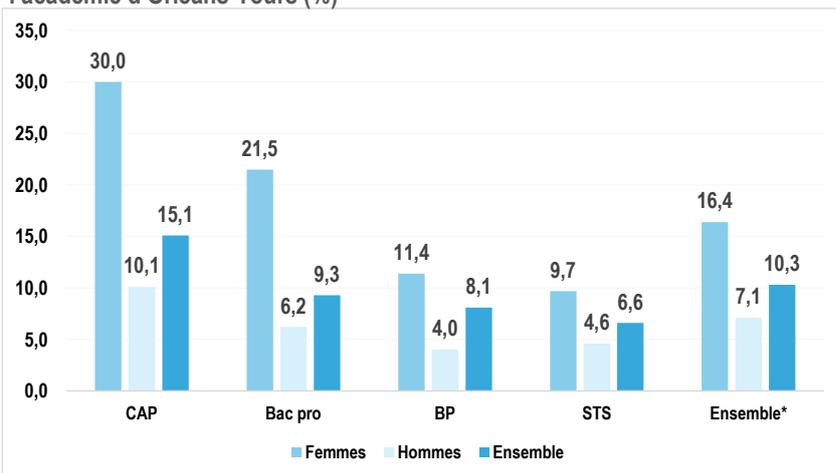
Un jeune en emploi sur 10 est à temps partiel, 6 mois après la fin de ses études. Cette proportion atteint 16 % chez les femmes contre 7 % chez hommes. Elle augmente chez les sortantes venant d'un CAP (30 %) et reste importante chez les sortantes de bac pro (21,5 %) [Graphique 6].

L'écart avec les hommes est élevé en CAP (20 points) et en bac pro (15 points) mais il diminue en BP et en STS (respectivement 7 et 5 points), même si sorties de ces niveaux, une femme sur dix travaille encore à temps partiel.

Enfin, comparé au niveau national, alors que la proportion de jeunes à temps partiel est globalement équivalente, l'écart entre les femmes et les hommes est moins important dans l'académie (9,3 points contre 10,8 points en France).

### Le taux d'emploi des sortants de la production est supérieur à celui des sortants des services.

**Graphique 6 : Proportion des sortants en emploi travaillant à temps partiel dans l'académie d'Orléans-Tours (%)**

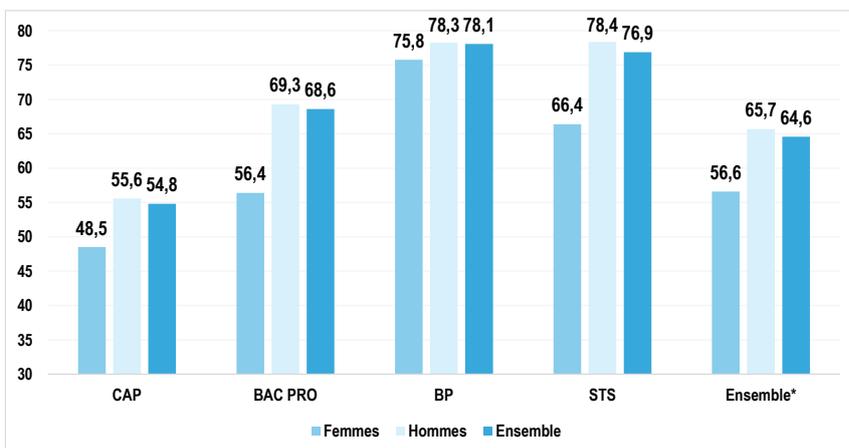


Note de lecture : 30 % des sortantes de 2ème année de CAP travaillent à temps partiel dans l'académie d'Orléans-Tours.

\* y compris MC5, MC4, autres niveaux 5, 4 et 3

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

**Graphique 7 : Taux d'emploi des sortants du secteur de la production de l'académie d'Orléans-Tours selon la classe de sortie et le genre (%)**

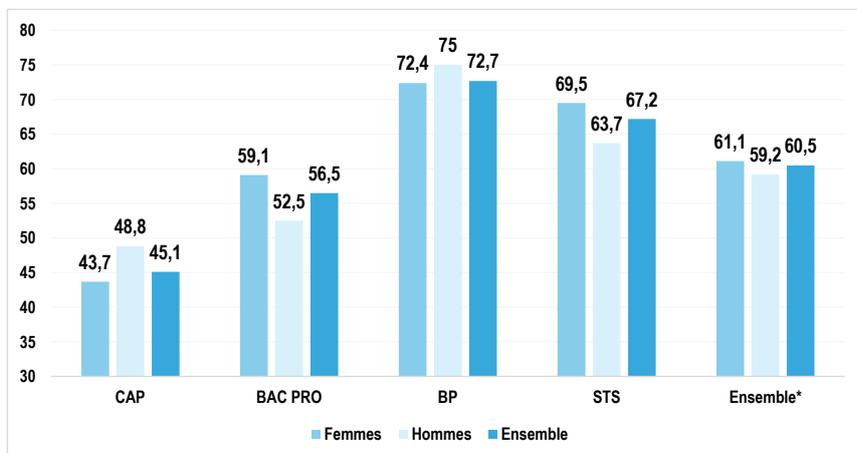


Note de lecture : 48,5 % des sortantes de 2ème année de CAP du secteur de la production de l'académie d'Orléans-Tours sont en emploi, 6 mois après la fin de leurs études.

\* y compris MC5, MC4, autres niveaux 5, 4 et 3

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

**Graphique 8 : Taux d'emploi des sortants du secteur des services de l'académie d'Orléans-Tours selon la classe de sortie et le genre (%)**



Note de lecture : 43,7 % des sortantes de 2ème année de CAP du secteur des services de l'académie d'Orléans-Tours sont en emploi, 6 mois après la fin de leurs études.

\* y compris MC5, MC4, autres niveaux 5, 4 et 3

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

Dans l'académie, le taux d'emploi des sortants de la production est de 64,6 % contre 60,5 % chez les sortants du secteur des services, soit un écart de 4 points [Graphiques 7&8].

Au niveau national, ces taux sont légèrement inférieurs (respectivement 63,6 % et 59,8 %).

Les hommes ont une meilleure insertion que les femmes quelle que soit la classe de sortie du secteur de la production. Le même constat est observé au niveau national.

En revanche, dans l'académie, les femmes issues du secteur des services ont une meilleure insertion, même si les hommes s'insèrent mieux à l'issue du CAP et du BP. En France, l'insertion est équivalente quel que soit le genre pour l'ensemble des niveaux, plus favorable aux sortantes de BP et de STS et aux sortants de CAP.

### Une insertion très favorable pour les sortants des domaines « énergie, chimie, métallurgie », « mécanique et structures métalliques » et « génie civil, construction, bois »

Le taux d'emploi varie également selon la spécialité de formation des sortants. Dans l'académie, les jeunes sortant des domaines de formation « énergie, chimie, métallurgie », « mécanique et structures métalliques » et « génie civil, construction, bois » sont proportionnellement plus souvent en emploi, quelle que soit la classe de sortie [Tableau 3].

Ainsi, dans le domaine « énergie, chimie, métallurgie », qui représente 3 % de l'ensemble des sortants, le taux d'emploi est de 66,1 % chez les jeunes issus d'un CAP, 82,4 % chez ceux d'un BP et 83,6 % chez ceux de STS. En outre, ces taux d'emploi sont supérieurs à ceux enregistrés dans le même domaine au niveau national, de 7,1 points en CAP et de 5,2 points en

**Tableau 3 : Taux d'emploi à 6 mois selon le domaine de spécialité et la classe de sortie (%)**

	CAP	Bac pro	BP	STS	Poids (%)	Nombre de sortants*
	% en emploi	% en emploi	% en emploi	% en emploi		
17 Formations générales	.	.	.	.	0,0	2
16 Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	38,3	.	.	46,7	1,1	114
15 Hôtellerie, restauration, tourisme	47,6	.	69,4	71,6	5,1	511
14 Coiffure esthétique	45,0	.	72,5	77,1	8,0	800
13 Services aux personnes (santé, social)	36,1	.	75,8	55,9	5,6	553
12 Secrétariat, communication et information	.	.	.	54,3	2,7	272
11 Finances, comptabilité	.	25,0	.	73,1	4,3	433
10 Commerce, Vente	45,8	57,2	72,4	68,9	13,9	1 386
09 Transport, manutention, magasinage	.	50,0	.	75,0	1,1	109
08 Technologies industrielles	.	.	.	67,4	0,5	53
07 Electricité, électronique	50,0	61,5	80,0	77,9	3,4	334
06 Génie civil, construction, bois	58,1	72,7	76,3	76,5	11,0	1 099
05 Mécanique et structures métalliques	55,5	77,8	.	82,6	12,1	1 207
04 Matériaux souples	64,1	.	.	.	0,7	69
03 Energie, chimie, métallurgie	66,1	.	82,4	83,6	3,0	299
02 Alimentation et agroalimentaire transformation	54,8	34,8	82,1	.	17,9	1 784
01 Agriculture	41,6	60,9	60,3	72,8	9,4	938
<b>Total</b>	<b>52,0</b>	<b>64,9</b>	<b>74,9</b>	<b>71,1</b>	<b>100,0</b>	<b>9 963</b>

Note de lecture : 38,3 % des sortants de 2ème année de CAP du domaine des services à la collectivité en 2018-2019 de l'académie d'Orléans-Tours sont en emploi 6 mois après leurs études. Les 114 apprentis du domaine des services à la collectivité représentent 1,1 % de l'ensemble des sortants.

\* y compris MC5, MC4, autres niveaux 5, 4 et 3

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

BP ainsi qu'en STS.

La même tendance est observée dans les domaines « mécanique et structures métalliques » et « génie civil, construction, bois », qui représentent 23 % de l'ensemble des sortants, où le taux d'emploi est supérieur à la référence académique, quel que soit le niveau de diplôme.

Les domaines « électricité, électronique » et « alimentation et agroalimentaire transformation » (21 % des sortants) présentent une insertion contrastée selon la classe de sortie. En « électricité, électronique », si l'insertion est meilleure qu'au niveau national dans tous les niveaux (en particulier en BP : + 8,4 points), elle est inférieure à la référence académique chez les sortants de CAP et de bac pro, mais supérieure pour les jeunes issus de BP et de STS. En « alimentation et agroalimentaire transformation », le taux d'insertion des sortants de bac pro (34,8 %) se situe très nettement en deçà des références académique et nationale, alors que

l'insertion des jeunes issus de CAP et de BP (respectivement 54,8 % et 82,1 %) est meilleure.

On retrouve ce contraste dans les domaines « hôtellerie, restauration, tourisme », « finances, comptabilité », « commerce, vente », « transport, manutention, magasinage » et « agriculture », toujours en faveur des sortants de STS.

Enfin, l'insertion des jeunes issus des domaines « services à la collectivité », « coiffure esthétique », « services aux personnes » et « secrétariat, communication et information » demeure la plus difficile, quel que soit le diplôme de sortie.

### Une insertion plus favorable pour les sortants des deux plus importants départements

Dans les départements de l'Indre, du Loiret et d'Indre-et-Loire, le taux d'emploi est supérieur à la moyenne académique [Tableau 4]. Ces deux

derniers départements représentent les trois quarts des sortants en emploi. Dans le Cher et le Loir-et-Cher, le taux d'emploi est proche de la moyenne régionale. En revanche, en Eure-et-Loir, le taux d'emploi est plus faible (57 %).

L'insertion des jeunes de chaque département diffère selon le diplôme préparé.

Parmi les sortants de CAP, ceux de l'Indre et de l'Indre-et-Loire connaissent la meilleure insertion de l'académie (respectivement 58 % et 57 %), alors que le Cher et l'Eure-et-Loir ont un taux d'emploi de 48 % et 49 %, en deçà du taux académique.

L'insertion des sortants de bac pro est meilleure dans le Cher, l'Eure-et-Loir et l'Indre (67 % et 68 %) et en deçà de 6 points de la valeur académique dans l'Indre-et-Loire (59 %).

Le taux d'emploi des sortants de BP est très contrasté entre ceux du Cher (80 %) et d'Eure-et-Loir (70 %) ; les autres départements se situent autour de la moyenne académique, de 75 %. Enfin, un écart de 12 points sépare le taux d'emploi des sortants de STS de l'Indre (62 %) de ceux du Cher et du Loir-et-Cher (74 %).

Le Loiret, qui affiche le meilleur taux d'insertion tous diplômes confondus, se situe au dessus de la moyenne académique selon chaque classe de sortie, excepté en CAP.

Le contrat à durée indéterminée concerne un peu plus d'un sortant en emploi sur deux dans le Loir-et-Cher et jusqu'à 65 % d'entre eux en Eure-et-Loir [Tableau 5]. Les contrats à durée limitée (CDD et intérim) sont plus représentés dans le Loir-et-Cher

**Tableau 4 : Taux d'emploi à 6 mois selon le département et la classe de sortie et poids des départements parmi les sortants (%)**

	CAP	Bac Pro	BP	STS	TOTAL*	Poids
Cher	48,4	66,7	80,0	74,4	61,5	5,4
Eure-et-Loir	49,0	67,2	69,9	72,4	57,1	6,5
Indre	57,7	67,7	76,2	61,7	63,7	5,2
Indre-et-Loire	56,9	58,8	76,0	70,4	63,4	22,4
Loir-et-Cher	50,9	64,7	73,2	74,4	61,4	9,1
Loiret	49,8	66,3	74,7	71,3	63,8	51,3
Académie	52,0	64,9	74,9	71,1	62,8	100,0

Note de lecture : 48,4 % des sortants de 2ème année de CAP du Cher en 2018-2019 sont en emploi 6 mois après leurs études. Les sortants en emploi du Cher représentent 5,4 % de l'ensemble des sortants de l'académie en emploi.

\* y compris MC5, MC4, autres niveaux 5, 4 et 3

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

**Tableau 5 : Type de contrat des sortants en emploi à 6 mois selon le département (%)**

	CDI	Intérim	CDD	Contrat de professionna-	autres
Cher	58,7	10,0	22,7	7,1	1,5
Eure-et-Loir	64,5	8,1	22,2	4,4	0,7
Indre	60,7	8,3	23,6	6,4	0,9
Indre-et-Loire	57,3	7,7	22,5	11,7	0,9
Loir-et-Cher	51,4	14,8	27,5	5,3	1,1
Loiret	54,2	13,3	23,0	8,2	1,3
Académie	55,9	11,4	23,2	8,3	1,1

Note de lecture : 58,7 % des sortants du Cher en 2018-2019 ont signé un CDI, 6 mois après leurs études.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

(42 %). En Indre-et-Loire, le contrat de professionnalisation est plus fréquent (12 %). A l'opposé, il est très peu représenté en Eure-et-Loir (4 %).

Dans la majorité des départements, l'insertion est plus favorable pour les sortants issus du secteur de la production, excepté dans le Cher où l'insertion des sortants du secteur des services est plus avantageuse.

Concernant le taux d'emploi selon la catégorie sociale des jeunes, la tendance départementale est identique à celle observée au niveau académique. Néanmoins, dans le

Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret les taux d'emploi des sortants dont le représentant légal est employé sont supérieurs à la moyenne. ■

#### Pour en savoir plus

Le stats infos 21.06 est en ligne sur le site de l'académie :

[https://www.ac-orleans-tours.fr/academie/lacademie\\_en\\_chiffres/publications/stats\\_infos/](https://www.ac-orleans-tours.fr/academie/lacademie_en_chiffres/publications/stats_infos/)

La méthodologie, les tableaux, les graphiques et les données complémentaires figurent dans le fichier Excel accompagnant la publication.

